

21^{ÈME} RONDE VOUGLAISIENNE

DIMANCHE 3 MAI 2026

OPEN 1/2/3/ACCESS

⌚ 10H00 :
CONTRE LA MONTRE
13,1 KM



⌚ 14H45 :
ÉTAPE
105 KM
(14 TOURS)



Cycle Poitevin



21^{ème} RONDE VOUGLAISIENNE

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Art 1° : Le Comité d'Organisation des Courses Cyclistes de Vouillé, avec l'aide technique du Cycle Poitevin organise la **21^{ème} Ronde Vouglaisienne**, à Vouillé (86), le **dimanche 3 Mai 2025**. Epreuve de catégorie 1.24.2 (Open 1-2-3 et Access), placée sous les règlements de la F.F.C.

Art 2° : Les engagements se feront par internet, sur site web avant le jeudi 30 Avril à 20h00, au tarif de 9.00 €, sachant que le nombre de participant est limité à 150

Art 3° : L'épreuve se déroule en 2 Manches (CLM + circuit), avec classement général au temps

Art 4° : Le Contre La Montre Individuel de 13.100 kilomètres avec un 1^{er} départ à 10h00 puis de minute en minute.

La 2^{ème} manche avec un départ à 14h45 pour 14 tours de 7.500 kilomètres, soit 105 kilomètres.

Art 5° : Les heures de départ du Contre La Montre seront communiquées le vendredi 1er mai, à partir de 20h00

Art 6° : DOTATION :

- Contre la Montre : 99/10 (20-15-12...)
- Etape : 99/10 (20-15-12...)
- Général : 345/20 (65-55-40...)
- Open 2 : 50/4 (20-15-10...)
- Open 3 et Access : 42/4 (15-12-10...)
- U19 : 30/3 (15-10-5)
- Féminines : 30/3 (15-10-5)

Les prix et les primes seront distribués à l'issue de la 2^{ème} étape

Art 7° : La permanence sera assurée le dimanche 3 mai, à partir de 8h30, sous le tivolì situé à proximité du départ du CLM

Art 8° : Une présentation des coureurs et la confirmation, si possible par équipe complète, se feront à partir de 13h45, sur le camion podium.

Art 9° : Deux dossards et une plaque de cadre seront remis à chaque coureur. Les dossards seront placés réglementairement et ne devront en aucun cas être coupés ou pliés pour une bonne visualisation de la PHOTO-FINISH

Une plaque de cadre sera également remis à chaque coureur. Merci de ne pas la découper et de prévoir vos attaches

Pour le Contre la Montre, les coureurs pourront mettre un seul dossard et il devra être positionné à gauche.

Art 10° : Le ravitaillement sera interdit dans la ligne droite d'arrivée.

Art 11° : PROTOCOLE :

- A l'issu du Contre La Montre :

Celui-ci se tiendra à 14h15 précise sur le camion podium, lors de la confirmation et présentation des coureurs

- Le leader du classement général
- Les éventuels lauréats des primes aux records

- A l'issu de la 2^{ème} Manche :

- Le vainqueur de l'étape
- Les 3 premiers du classement général
- Le 1^{er} des Open 2
- Le 1^{er} des Open 3 et Access
- Le 1^{er} des U19
- La 1^{ère} Féminine

Art 12° : En cas de contrôle médical, il s'effectuera à la salle des Fêtes de Vouillé. Les numéros de dossards concernés seront affichés sur le podium du juge à l'arrivée.

Art 13° : De plus, pour les personnes désirant se restaurer, le Comité d'Organisation propose des repas moyennant 12 Euros par personne (voir la fiche restauration)

COMPOSITION DU JURY

Président du Jury : Maurice MARLAUD

Commissaire 1 : Fatima DUPUIS

Juge Arrivée : Martine SOULAT

Chronométrateur 1 : Jean Marie CHATELLIER

Chronométrateur 2 (CLM) : Jean Claude FEVRIER

MAIS AUSSI

Photo Finish : Jean Claude FEVRIER

Speaker : Rémi FILLON

Informatique : Manu LEGROS

Radio Course : Jean Marie RIBARDIERE (Fréquence 157.550 Hz)

Moto Info : Jean Louis BIGAUD

Voiture Ouvreuse : Cycle Poitevin

Véhicule Balai : Cycle Poitevin

Sécurité : 35 signaleurs et 2 motards

Circuit du Contre La Montre

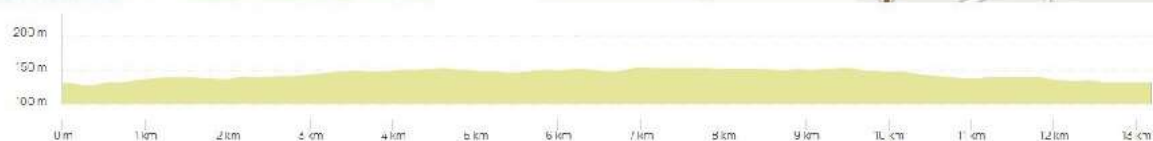
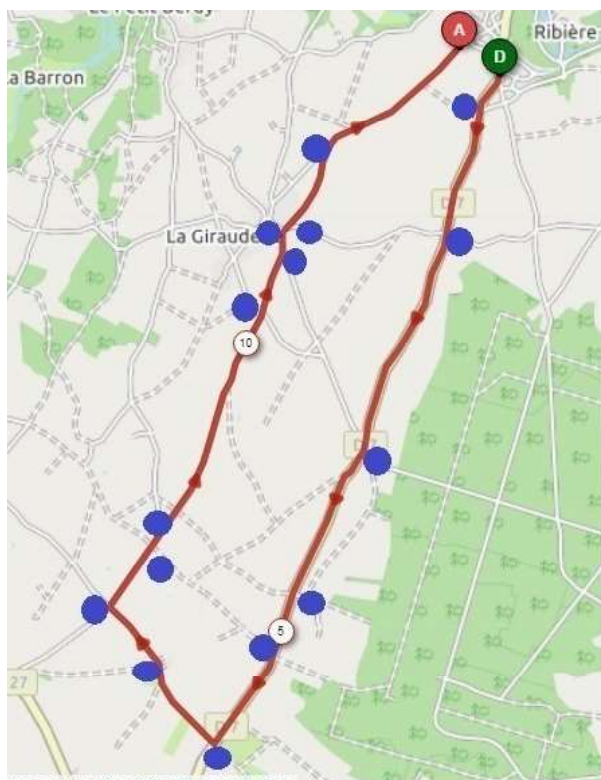
Avec un premier départ à 10h00, puis de minute en minute, sur une distance de 13,100 kilomètres

Circuit roulant, exposé au vent ne comprenant que 2 relances

Record de l'épreuve en 16'41''56 par Grégory POUVREULT (VC Saintais) en 2021 (47,113 km/h)

Pour cette 20^{ème} édition, des primes aux records seront distribuées

Record de l'épreuve	Lévi MATIFAS (2025)	16'09''63	50 €
Record des U19	Grégory POUVREULT (2021)	16'41''56	45 €
Record des Open 2	Paul HELION (2025)	16'49''89	40 €
Record des Open 3	Julian GAUGAIN (2025)	17'06''32	30 €
Record des Féminines	Marine MAUGE (2025)	18'17''27	20 €
Record des Access	Vincent NOUZILLE (2025)	19'29''80	15 €

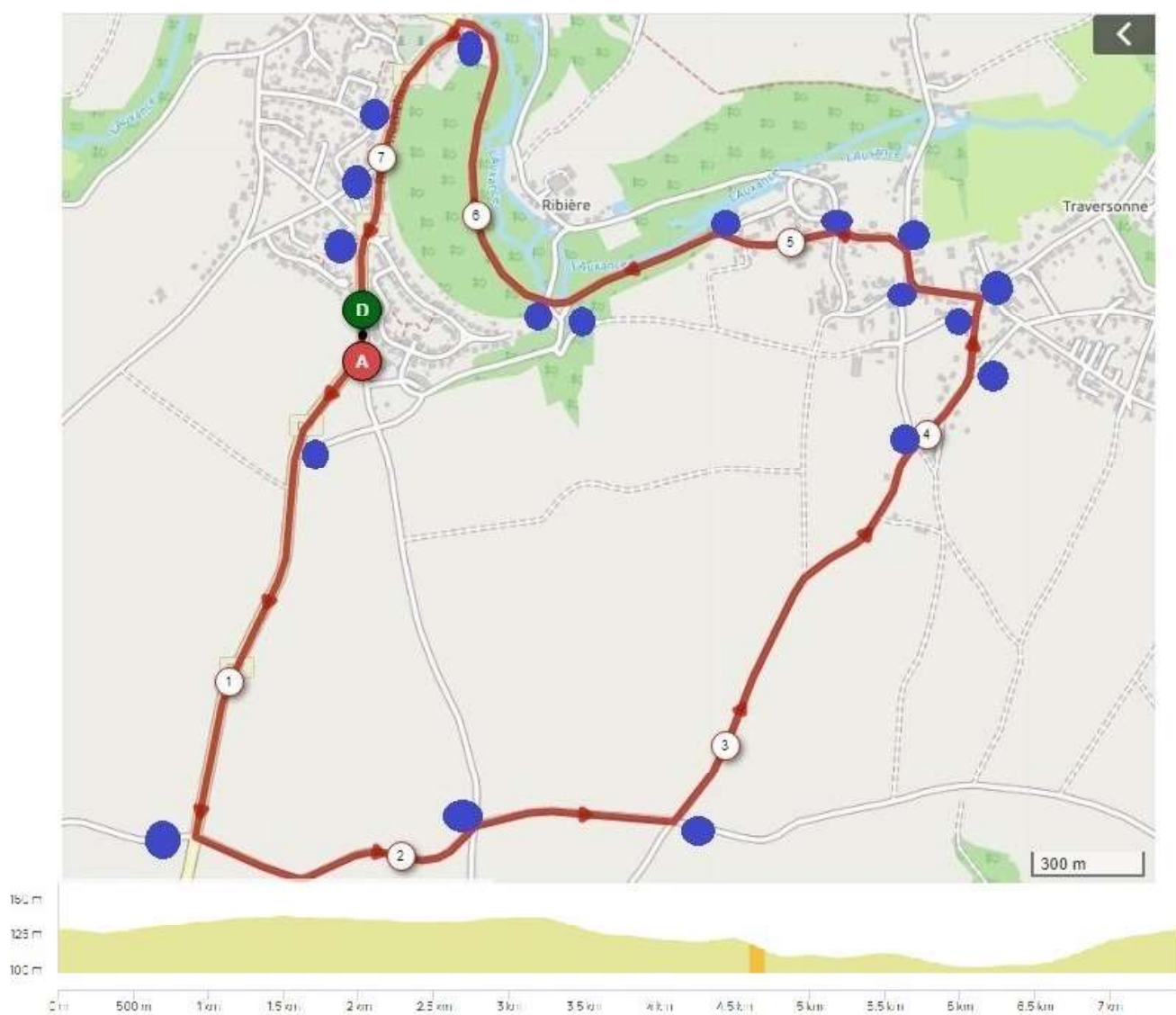


Circuit de l'après-midi

D'une distance de 7,5 kilomètres, il sera à parcourir à 14 reprises soit 105 kilomètres

Exposé au vent, l'allure de l'épreuve est toujours rapide

Le record de cette étape a été établi en 2025 par Victor HERBRETEAU (UC Cholet 49) en 2h24'36'' (43,568 km/h)



Fiche restauration

Pour les coureurs et accompagnateurs désireux de déjeuner entre le Contre La Montre et l'épreuve de l'après-midi, nous mettons en place des repas sportifs.

Les repas seront servis dans la salle de la Gorande (Rue du Moulin Neuf) à Vouillé (environ 2300 mètres du départ), à partir de 11h30. Un panneau sera mis en place pour se rendre à la salle.

Au menu pour 12 € :

- Crudités (carottes, betterave, taboulé)
- Crème de foie et rillettes
- Viande blanche
- Pâtes
- Fruits au sirop et petits gâteaux maison
- Café
- Eau et vin rouge compris

Dans la mesure du possible, afin de prévoir au mieux la quantité, merci de réserver votre repas avant le mardi 28 avril 2026

COCC Vouillé – 4, Rue de Chail – Traversonne – 86190 VOUILLE –
06.10.83.20.09 – manu.legros86@sfr.fr



Palmarès

<i>Année</i>	<i>Vainqueur</i>	<i>Deuxième</i>	<i>Troisième</i>
2005	BARBOZA M. (Team Bigot)	LAULERGUE O. (AC Châtelleraut)	MOURAUD J. (C Poitevin)
2006	DESPEIGNES P (VC Thouars)	POIRIER F. (CA Civray)	BOYER E. (AC Neuville)
2007	AUGEREAU A. (V Naintré)	CHOLLET R. (C Poitevin)	BERLAND R. (UCC Vivonne)
2008	LARPE M. (VC St Cyr Tours)	DESPEIGNES P. (VC Thouars)	CHABIRON F. (VC Loudun)
2009	DESMAN Q. (Sablé Sarthe)	METIVIER A. (VC Amboise)	MOREAU J. (C Poitevin)
2010	POLUS P. (AC Chasseneuil)	PAILLOT Y. (CO Couronnais)	RAMBULT P. (Pays Olonne)
2011	AUVIN M. (C Poitevin)	BERTHONNEAU D. (Bressuire AC)	MALGORN E. (AC Châtelleraut)
2012	TOURNERIOUX V. (CRCL)	DESPEIGNES E. (C Poitevin)	SPIBY D. (APOGE)
2013	MARQUET A. (VC Loudun)	DRUGUET A. (CRC Limoges)	COSTE N. (USSP Corps)
2014	PEYENCET G. (CC Périgueux)	MONGES R. (VC Langon)	ROUET K. (VC Montmorillon)
2015	GASCHARD M. (AC Châtel)	COSTE N. (AC Châtelleraut)	MARQUET A. (C Poitevin)
2016	LAPIERRE L. (C Poitevin)	MORITZ Y. (AC Châtelleraut)	FREIRE M. (V Naintré)
2017	GASCHARD M. (AC Châtel)	TURMEL T. (C Poitevin)	PROUST T. (UC Orléans)
2018	MARQUET A. (USSP Corps)	EPRINCHARD R. (UCC Vivonne)	PRUNET A. (CR4C Roanne)
2019	DELAFORGE A. (CAM Bdx)	CARDINEAU F. (V Naintré)	RAPIN M. (VC Herbretais)
2020	Annulé (crise sanitaire)		
2021	JAMIN P. (Sables Vendée)	BLANCHARD T. (APOGE)	LAUSEILLE T. (APOGE)
2022	CARDINEAU F. (C Poitevin)	HAGEN J. (Nice Sprinter)	LOISEAU M. (La Roche sur Yon)
2023	MATIFAS L. (Pavilly Barentin)	DELHOMME R. (Rochefoucauld)	CADORET C. (GSC Blagnac)
2024	GIROTTI M. (Gond Pontouvre)	CASADO L. (VC Sud Gironde)	FERREIRA T. (A.PO.GE)
2025	MAIGNAN M. (Mayenne EC)	DUBOIS C. (UC Cholet 49)	DUPIN M. (Stade Montois)